TFP AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (APS)

Agent de prévention et de sécurité
En centre de formation

Durée : **175 h + (examen d'une durée de 7 heures)**

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à l'exercice du métier d'Agent de Prévention et de Sécurité.
- Savoir analyser et gérer les risques en matière de sécurité incendie, sûreté et prévention des actes de malveillance.
- Développer les compétences en gestion des conflits et des situations de crise.
- Apprendre les techniques de surveillance et de contrôle d'accès (rondes, filtrage, inspection visuelle, palpations de sécurité).
- Se former aux gestes de premiers secours et savoir réagir efficacement en situation d'urgence.
- Obtenir un diplôme reconnu pour accéder aux métiers de la sécurité privée.

Le public	Prérequis
Personne souhaitant acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité.	• Passer le test prérequis obligatoire de compréhension de français, • Numéro préalable d'autorisation d'entrée en formation obtenu auprès du CNAPS.

Déroulé du programme

Module juridique - 21 heures [dont 1 heure de pratique]

Environnement juridique de la sécurité privée

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et ses décrets d'application,
- Connaître les dispositions utiles du code pénal,
- Application de l'article 73 du code de procédure pénale,
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées,
- Respecter la déontologie professionnelle.

Module stratégique - 27 heures [dont 7 heures de pratique]

Gestion des premiers secours

- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS.

Gestion des risques et des situations conflictuelles

- Savoir analyser les comportements conflictuels,

- Savoir résoudre un conflit.

Transmission des consignes et informations

- Savoir transmettre des consignes,
- Réaliser une remontée d'informations.

Connaissance de l'outil informatique transmission

Module gestion des risques - 38 heures [dont 11 heures 30 de pratique]

Gestion des risques et connaissances des vecteurs incendies

- Connaître les risques majeurs (industriels, chimiques…) et adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité,
- Initiation au risque incendie,
- Protéger le travailleur isolé,
- Maîtriser la gestion des alarmes,
- Sensibilisation au risque électrique.

Prévention des risques terroristes

- Définir et connaître les différentes menaces,
- Savoir développer, détecter et prévenir ses réflexes,
- Connaître les niveaux de risque associés,
- Se protéger et protéger – Sécuriser une zone,
- Connaître les différents matériels terroristes,
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter l'intervention.

Secourir - Passage du SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Module gestion des conflits - 16 heures [dont 11 heures de pratique]

- Gestion des risques et situations conflictuelles,
- Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées.

Module professionnel - 73 heures [dont 33 heures de pratique]

Surveillance et gardiennage

- Appliquer les techniques d'information et de communication – Savoir transmettre les consignes et les informations,
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'agent de Prévention et de sécurité,
- Savoir contrôler les accès,
- Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité,
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes,
- Application de l'article 73 du Code de Procédure Pénale dans le cadre des missions de l'APS.

Evénementiel

- Maîtriser le cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation,
- Identifier les acteurs d'un événement,
- Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage,
- Effectuer une inspection visuelle des bagages et d'une palpation de sécurité.

Télésurveillance et vidéo protection

- Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluations formatives tout au long de la formation,
- Evaluation finale écrite (QCU) et une épreuve pratique avec un jury d'une durée de 7 heures
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de fin de formation,
- Obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail (si réussite)
- Obtention du diplôme TFP APS si réussite à l'examen.

TFP APS

C'EST QUOI ?
Le Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS) est un diplôme attestant des compétences d'un agent de sécurité pour exercer dans le domaine de la prévention et de la sécurité. Il valide les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour assurer la protection des biens et des personnes.

L'évaluation repose sur plusieurs Unités de Valeur (UV) et comporte des épreuves théoriques sous forme de Questions à Choix Unique (QCU) ainsi que des mises en situation pratiques.

QUI PEUT OBTENIR LE TFP APS ?
Toute personne souhaitant exercer en tant qu'agent de sécurité peut obtenir le TFP APS à condition de répondre aux prérequis suivants : avoir obtenu le test prérequis obligatoire de compréhension de français, avoir obtenu le numéro préalable d'autorisation d'entrée en formation délivré par le CNAPS. Et avoir suivi une formation spécifique et réussi l'ensemble des évaluations. Ce diplôme est obligatoire pour obtenir la carte professionnelle délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS).

QUI ASSURE L'ÉVALUATION ?
L'évaluation est réalisée par des organismes de formation agréés, conformément aux référentiels établis par les autorités compétentes. La formation et les tests sont encadrés afin d'assurer un haut niveau de compétence des agents formés.
NG Formations travaille avec un organisme certificateur (ADEF).

COMMENT SE DÉROULE L'ÉVALUATION ?
L'évaluation du TFP APS se divise en deux grandes parties :
1. L'écrit
Le socle de base
Ce socle comprend plusieurs Unités de Valeur (UV) :
UV 1 : Secourisme (validation pratique)
UV 2 : QCU de 15 questions
UV 3 : QCU de 10 questions
UV 4 : QCU de 5 questions
La spécialité APS
UV 5 : QCU de 10 questions
UV 6 : QCU de 5 questions
UV 7 : QCU de 10 questions
UV 8 : QCU de 15 questions
UV 9 : QCU de 10 questions
UV 10-12-14 : QCU de 15 questions
UV 11 : QCU de 8 questions
2. La pratique
UV 13-15 : Simulation en contexte professionnel (un scénario PC sécurité + un scénario rondier)

CONDITIONS DE VALIDATION
UV 1 (Secourisme) : Validation selon les critères de l'INRS. Un candidat déjà titulaire du SST devra suivre le module et repasser la validation.
UV 2 à 12 et 14 :

Note ? 12/20 ? Unité acquise
Note entre 8 et 11,99 ? Ajourné, possibilité de repasser l'épreuve
Note < 8 ? le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant cette UV.
UV 13-15 (Mise en situation) : Validation sur la base d'une grille d'évaluation.

En savoir plus sur le TFP APS :https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36648/

Taux de satisfaction	99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérant. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif
Du 24 mars au 29 avril 2025	Orange	1650 € H.T. / personne
Du 31 mars au 13 mai 2025	Orange	1650 € H.T. / personne
Du 12 juin au 18 juillet 2025	Orange	1650 € H.T. / personne
Du 20 octobre au 26 novembre 2025	Orange	1650 € H.T. / personne